Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 21/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 21/03/2023
Département : (75) Paris
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/666916
N° d'annonce : 666916

Parc Eolien des Loups

Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100.000 €

Siège social : 8 rue Auber 75009 PARIS

529 192 049 R.C.S. Paris

Suivant procès-verbal en date du 6 mars 2023, l'associé unique statuant en application de l'article L.225-248 du Code de Commerce, a décidé de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société.

Le représentant légal.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLED7DH9
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLED7DH9

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)